Aix*Marseille université
Socialement engagée

Arrêté n° « UFR Sciences 20221115-6 »

Arrêté UFR Sciences

Master Biologie intégrative et physiologie (BIP) 2023-2024

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 12 juillet 2021 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine **« Sciences et Technologies »** mention **« Biologie intégrative et physiologie »** est composé comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

MASTER 1
Semestre 1
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Valery MATARAZZO Suppléant(e) : Julien ROYET Liste des membres : Corinne MAUREL-ZAFFRAN, Nicolas TERRAPON, Emmanuel TALLA, Laurence RODER, Pierre RECOUVREUX **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :
Semestre 2 et Jury de MASTER 1
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Valery MATARAZZO Suppléant(e) : Julien ROYET Liste des membres : Sophie CHAUVET, Christophe PORCHER, Sylvie THUAULT, Julien ROYET **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

Aix*Marseille université
Socialement engagée

MASTER 2
Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme
Parcours-type - *Biologie intégrative et physiologie (BIP) : Approche intégrative des fonctions du vivant : du gène à la pathologie*
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Julien ROYET Suppléant(e) : Valery MATARAZZO Liste des membres : Laurence HAD, Christophe PELLEGRINO, Julien ROYET, Pierre RECOUVREUX, Frédéric ANDRE **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence MOURET et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 20 novembre 2023

Pour le Président et par délégation,

La Doyenne de la Faculté des Sciences

Faculté des Sciences AMU

La Doyenne

Laurence MOURET

Université d'Aix Marseille · AMU ·